

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le treize janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

<u>Nombre de conseillers :</u>	en exercice	11
	présents	9
	votants	10

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Objet : Maîtrise d'œuvre des travaux
de réaménagement de la Place de la Fare : avenant au marché**

Par délibération en date du 27 août 2021, le Conseil municipal a décidé de lancer une consultation visant la désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux de réaménagement de la Place de la Fare.

Par délibération du 5 novembre 2021, le Conseil municipal a attribué ce marché au groupement composé d'Arcane – Alp'Etudes – Cotib - Stebat

L'année 2022 a été consacrée à la réalisation des études préalables qui se sont achevées avec la validation de l'avant projet définitif (APD). L'équipe de maîtrise d'œuvre est actuellement en cours d'élaboration du dossier de PRO et des dossiers d'autorisations administratives et de consultation des entreprises. Ce chantier est donc en bonne voie. Organisés par phase en intersaisons touristiques, les travaux devraient débuter ce printemps par les interventions de renforcement du parking situé sous la place de la Fare.

A l'issue de la phase APD, l'enveloppe de travaux est désormais estimée à 2 249 981 € HT, en augmentation par rapport à l'estimation initiale sur la base de laquelle la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre avait été fixée.

Compte tenu de cette augmentation de l'enveloppe de travaux, il est nécessaire de procéder, par voie d'avenant n°1, à l'actualisation des honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Il est proposé de fixer le nouveau taux de rémunération à 9.81 % du coût des travaux soit une rémunération de 220 723.14 € HT - 264 867.76 € TTC.

Le projet d'avenant n°1 actant de cette évolution de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Décide de valider l'avenant n°1 au marché de mission de maîtrise d'œuvre des travaux de réaménagement de la Place de la Fare attribué au groupement composé d'Arcane – Alp'Etudes – Cotib – Stebat
- Fixe le nouveau taux de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre à 9.81% du coût des travaux soit une rémunération de 220 723.14 € HT - 264 867.76 € TTC.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2315 du budget communal ;
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature de l'avenant n°1 au marché pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de réaménagement de la Place de la Fare.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le 16/01/2023


Le Maire

Yves GENEVOIS



Marché n° 2021MOEFARE
AVENANT N°1
(AVEC INCIDENCE FINANCIERE)

A. Identifiants

Maîtrise d'Ouvrage	Commune de VAUJANY
---------------------------	---------------------------

Titulaire du marché	ARCANE Architectes 10, rue Germain 38100 Grenoble
----------------------------	--

Objet du marché	Mission de Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la Place de la Fare
------------------------	---

Montant initial du marché	140 000.00 € HT
----------------------------------	------------------------

Date de notification du marché	19 novembre 2021
---------------------------------------	-------------------------

Modifications antérieures du marché : Néant Ci-dessous

Nature de l'acte	N° de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant contractuel si nécessaire	Variation du montant cumulé par rapport au montant initial (en %)
Avenant	1	20/12/2022	2 249 981.00 € HT	

B. Objet de l'avenant

ARTICLE 1 :

Le marché dont la désignation est mentionnée en page 1 est modifié dans les conditions fixées dans les articles ci-après.

Cet avenant a pour objet de fixer le forfait définitif de rémunération (cf CCAP art. 10) sur la base de l'estimation prévisionnelle définitive arrêtée par la Maître d'Ouvrage dans le cadre de la validation de l'AVP du 04/11/22.

ARTICLE 2 :

Justification de la variation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux et des honoraires correspondants.

Pour rappel :

- Coût prévisionnel des travaux : 1 400 000 € HT valeur octobre 2021
- Rémunération provisoire de la Maîtrise d'œuvre : 140 000.00 € HT
- Taux de rémunération : 10.00 %

Le montant total des variations financières des travaux est de 849 981,00 € HT, valeur octobre 2021, suivant la validation Avant-Projet.

Le coût prévisionnel des travaux définitif est arrêté ainsi à :

1 400 000.00 € HT + 849 981.00 € HT = 2 249 981.00 € HT (valeur octobre 2021)

En conséquence, le marché n° 2021MOEFARE est modifié dans les conditions suivantes, selon l'Article 10 du CCAP :

- Forfait honoraires provisoires : 1 400 000.00 € HT x 10.00 % = 140 000.00 € HT
- Forfait honoraires définitifs : 2 249 981.00 € HT x 9.81 % = 220 723.14 € HT (valeur 10/2)

	Montant	Variation du montant cumulé par rapport au montant initial (en %)
Montant initial du marché HT	140 000.00 €	
Montant de l'avenant n°1 HT	80 723.14 €	57.66%
Nouveau montant du marché HT	220 723.14 €	
TVA 20%	44 144.63 €	
Montant du marché TTC	264 867.77 €	

ARTICLE 3 :

Les parties renoncent à tout recours pour les points traités dans le cadre du présent avenant.

ARTICLE 4 :

Toutes les clauses du marché initial, et le cas échéant de ses avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

A GRENOBLE, le 06/01/2023

Le titulaire ARCANE Architectes,



A VAUJANY, le 16/01/2023

Le Maître d'Ouvrage,



COMMUNE VAUJANY

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA FARE - AVENANT n°1 sur APD

Tableau de répartition des honoraires par phase et par intervenant

Nom entreprise Prestation(s) assurée(s)	Estimation Prévisionnelle Définitive des travaux : 2 249 981,00 € HT													
	Mandataire		Co-traitant 2		Co-traitant 3		Co-traitant 4		Co-traitant 5		Co-traitant 6		TOTAL	
	Nb jours	Honoraires HT	Nb jours	Honoraires HT	Nb jours	Honoraires HT	Nb jours	Honoraires HT	Nb jours	Honoraires HT	Nb jours	Honoraires HT		Nb jours
	133,6	93 535,64	128,5	89 950,00	36,3	25 387,50	12,9	9 000,00	0,0	-	0,0	-	311,2	217 873,14
Diagnostic (DIAG)		1 500,00		2 000,00		2 500,00		1 000,00					0,0	7 000,00
Etudes d'avant-projet (AVP)		22 338,14		11 400,00		2 500,00		1 500,00					0,0	37 738,14
Demande d'autorisations administratives		6 000,00		2 000,00		-		-						8 000,00
Etudes de projet (PRO)		23 750,00		20 900,00		6 650,00		3 000,00					0,0	54 300,00
Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)		2 375,00		6 650,00		1 092,50		500,00					0,0	10 617,50
Etudes d'exécution (EXE) totales		6 222,50		7 000,00		8 645,00		2 000,00					0,0	23 867,50
Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)		23 750,00		36 000,00		3 000,00		500,00					0,0	63 250,00
Assistance aux opérations de réception (AOR, y compris GPA)		7 600,00		4 000,00		1 000,00		500,00					0,0	13 100,00
MISSION DE CONSEIL MOBILIER URBAIN		-		2 850,00									0,0	2 850,00
TOTAL	133,6	93 535,64	128,5	92 800,00	36,3	25 387,50	12,9	9 000,00	0,0	-	0,0	-	311,2	220 723,14





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VAUJANY MAIRIE

Utilisateur : BONNAUD Anne

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01_130123_06
Date de la décision :	2023-01-13 00:00:00+01
Objet :	Maîtrise d'œuvre des travaux de réaménagement de la Place de la Fare : avenant au marché
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - Délibérations relatives à la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics
Identifiant unique :	038-213805278-20230113-01_130123_06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213805278-20230113-01_130123_06-DE-1-1_0.xml	text/xml	960
Nom original :		
Délib 01-130123-06.pdf	application/pdf	1110731
Nom métier :		
99_DE-038-213805278-20230113-01_130123_06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1110731

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 janvier 2023 à 14h22min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 janvier 2023 à 14h22min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 janvier 2023 à 14h22min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 janvier 2023 à 14h22min19s	Reçu par le MI le 2023-01-16